



Eglise de Chaillac-sur-Vienne

Le bourg de Chaillac

Le bourg de Chaillac a su rester fidèle à son passé lointain. Les anciennes bâtisses qui entourent la place Frédéric-Mistral exposent au regard des promeneurs leurs plus belles pierres en granit ou météorite.

Il y a plusieurs millions d'années, une météorite s'est écrasée dans ce secteur. De ce fait, la teinte des minéraux dans cette région est particulière. Dans le haut du bourg, de superbes panoramas plongent sur la vallée de la Vienne et la ville de Saint-Junien.

A voir également :

Les fresques : situées dans l'église du XIII^e siècle. On peut voir à l'Ouest une scène de groupe structurée. A l'Est, une magnifique résurrection sur fond vert. A voir aussi un très beau Saint Jean-Baptiste.

Les vitraux, d'installation récente, évoque la création du monde avec un symbole de la chute de la météorite. Une autre, évoque la légende dorée de Saint-Saturnin.

Le vieux patrimoine dans le bourg de Chaillac : la forge du maréchal-ferrand, les maisons anciennes, les granges en bois dans le village.

Le site industriel de la papeterie de Saillat.

En chemin :

- L'église romane et gothique du XII^e et XV^e siècles classée Monument Historique ;
- La place de l'église et son patrimoine rural (croix en granite, en bois, pompe à eau en fonte, charette en bois, fenêtre à encorbellement et modillon) ;
- Pompe à eau place de Chaumeix, "sarcophage", croix... ;
- Plan d'eau de Bugearas.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Saint-Junien

Contact : 05 55 02 17 93

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.

Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain



CHAILLAC-SUR-VIENNE ET SAILLAT-SUR-VIENNE

Le chemin du Héron
2 h 45 - 11 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : De Limoges, prendre la N 141 en direction de Saint-Junien. Traverser la ville de Saint-Junien et continuer sur la D 86 en direction de Chaillac-sur-Vienne et de Saillat-sur-Vienne.

Départ : - Parking du plan d'eau de Saillat (commune de Saillat-sur-Vienne)
- Départ possible à Bugearas (commune de Chaillac-sur-Vienne).

Durée	Longueur	Balisateur	Niveau	Dénivelé
2 h 45	11 Km	jaune	facile	91 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 Faire le tour du plan d'eau longeant le parking puis à 500 m, prendre le chemin sur la gauche sur environ 150 m.
- 2 Traverser le village de Chaumeix. A 250 m environ, tourner à gauche puis à 120 m, tourner à nouveau à gauche. Continuer sur le chemin en herbe au bout de la voieirie jusqu'à la voie communale.
- 3 Prendre à droite sur la voie communale. Traverser la Route Départementale et prendre le chemin en face. A 530 m, tourner à gauche puis continuer tout droit jusqu'à la voie communale.
- 4 Arrivé à la route, prendre à droite sur 25 m puis tourner à gauche sur le chemin rural.
- 5 Continuer sur le chemin rural pendant près d'1 km puis tourner à gauche à travers bois. Rejoindre la voie communale.
- 6 Arrivé à la route, prendre à gauche pour rejoindre la D 86. Traverser la D 86 et continuer sur 160 m dans le centre de Chaillac.
- 7 Prendre à gauche en longeant le cimetière puis continuer tout droit dans l'Allée des Peupliers.
- 8 Arrivé à la voie communale, tourner à gauche puis tout de suite à droite. Longer l'étang de Bugearas.
- 9 Arrivé à la voie communale, prendre à gauche puis à droite pour traverser le village de Bugearas. Continuer sur le chemin de la Sablière.
- 10 Tourner à droite et continuer sur le chemin rural. Tourner à nouveau à droite et continuer sur le chemin qui mène au village de Chaumeix.
- 11 Au village de Chaumeix, tourner à droite et prendre le chemin des Sangliers.
- 12 Arrivé à la voie communale, prendre à gauche et continuer pendant environ 750 m.
- 13 Arrivé de nouveau sur une voie communale, prendre à gauche pour rejoindre le départ.
- 14 A 100 m, tourner à droite sur une zone herbeuse pour passer entre les étangs et rejoindre le point de départ.